

L'effet-ghetto

Jean-Louis AUDUC

Une étude menée entre 2004 et 2006 sur « **Les inégalités socio-spatiales d'éducation** » par une équipe de chercheurs coordonnés par Sylvain Broccholichi, Choukry Ben-Ayed et Danièle Trancart a montré que les inégalités socio-spatiales en matière d'éducation se caractérisent par le fait que « *l'absence d'agglomération importante et une densité de population inférieure à la moyenne nationale constituent en France un facteur de **surréussite scolaire** tandis que les départements urbains densément peuplés, par exemple ceux d'Ile de France sont en **sous-réussite** .* »

Il faut également souligner que **le taux de scolarisation en maternelle à deux ans des sept départements les plus en sous-réussite scolaire est trois à sept fois plus faibles que ceux des deux départements le plus en surréussite scolaire**, eux-mêmes deux fois plus élevés que la moyenne nationale.

Parmi les douze départements où la surréussite scolaire est la plus importante , dix compte entre 30 et 80 habitants au Km2. Seule exception : la Loire qui compte une grande agglomération Saint-Etienne et 152 habitants au Km2

Par contre, onze des douze départements où la sous-réussite à l'entrée en 6^e est maximale se situent en Ile de France ou jouxtent cette région.

Les chercheurs interrogent d'ailleurs le découpage administratif actuel et ses pertinences en partant de la constatation que les trois départements où la sous-réussite scolaire est la plus importante sont l'Oise, le Val d'Oise, la Seine Saint-Denis, trois départements limitrophes , mais appartenant à trois académies différentes et à eux régions : « **Cela amène à douter d'une influence forte des politiques qui ont été mises en œuvre à l'échelon académique....** »

L'AUTONOMIE LOCALE, UNE REPONSE QUI NE DIMINUE PAS LES INEGALITES

La proximité de nombreux établissements dans des zones densément peuplées amènent des pratiques d'évitement des établissements génératrices d'accentuation des inégalités scolaires.

Le développement de projets spécifiques dans les établissements conduit à « **hiérarchiser** » les établissements et les classes.

L'établissement qui n'a aucune classe dite « d'excellence », mais une SEGPA et des classes pour non-francophones sera évité par de plus en plus de familles pour le collège voisin qui aura développé des classes européennes, des classes musicales, des options rares (chinois, japonais,etc....) ou si la famille n'obtient pas l'affectation désirée pour un établissement privé.

Cette autonomie locale des établissements a comme conséquences :

- **Une hiérarchisation accrue des établissements publics placés en situation de concurrence** .
« *La hiérarchisation exacerbée des espaces scolaires retentit négativement sur les acquisitions scolaires de ceux qui se situent en bas des hiérarchies sociales et scolaires . Dans les territoires en sous-réussite scolaire, ce sont les élèves socialement défavorisés et les établissements qui les accueillent en forte proportion qui ont les résultats les plus inférieurs aux résultats attendus* » .
- L'inévitable contrepartie à **la constitution dans des établissements de « bonnes classes » destinées à retenir les meilleurs élèves du secteur** et à attirer ceux des secteurs voisins , confiées à des enseignants souvent depuis de longues années dans l'établissement , c'est la concentration de difficultés dans les autres classes souvent confiées aux derniers enseignants arrivés. Et, bien entendu , tout le monde touche la même prime ZEP, quel que soit le type de classes où il(elle) exerce.....

« Beaucoup d'établissements utilisent leur autonomie pour retenir ou attirer la petite minorité d'élèves la plus mobile en opérant des choix qui s'avèrent préjudiciables au plus grand nombre , et en particulier aux élèves les plus dépendants de l'action scolaire »

- Dans les espaces urbains ségrégués d'Ile de France où les résultats sont les plus inférieurs aux résultats attendus , **la sous-réussite n'affecte que les élèves scolarisés dans le secteur public**, et l'écart se creuse avec les résultats obtenus dans un secteur privé qui bénéficie du développement des tentatives d'évitement des collèges publics.

Il apparaît ainsi qu'il est totalement contre-productif de nier les processus massifs d'évitement de certains collèges au profit de classes « d'excellence » d'autres collèges publics ou du privé.

De plus , il apparaît qu'avoir voulu développer l'autonomie de l'établissement scolaire a pu être un remède pire que le mal : « *La surestimation de la capacité autonome des établissements à trouver partout des réponses aux besoins des élèves peut même être considérée comme un facteur d'aggravation des inégalités socio-spatiales d'éducation.(...) L'échelon local est très loin de disposer des forces de compétence et de la cohésion nécessaires pour analyser les situations et trouver des réponses pertinentes aux besoins des élèves de façon autonome(...). En cette phase de décentralisation et de déconcentration, où l'on attribuait facilement tous maux anciens de l'école à son caractère excessivement centralisé et monolithique, la tentation semble avoir prévalu de tabler principalement sur l'autonomie locale...* » nous indiquent les chercheurs ayant publié « **Les inégalités socio-spatiales d'éducation** ».

Ghettoïsation et « crise d'identité »

Les jeunes de nos villes, de nos quartiers, sont souvent devant un « grand écart » d'identités ambivalentes et floues : **ni d'ici, ni d'ailleurs**.

Tous pourtant, ne se reconnaissent pas toujours par rapport à la globalité de la Ville, souvent une juxtaposition d'espaces où ségrégation sociale et spatiale se mêlent. Ils ont donc tendance à rechercher une culture d'identification en se repliant sur des groupes ethniques, religieux, voire des sectes...

La ghettoïsation de certains quartiers pousse au refus de l'autre et produit donc de la violence.

Quand j'évoque ce phénomène, je pense à tous les ghettos, y compris à ceux des nantis qui, sous divers prétextes plus fallacieux les uns que les autres , refusent l'implantation près de chez eux d'un centre pour handicapés, d'une structure pour toxicomanes ou demandeurs d'asile.....

Quand l'école ne fait plus sens , quand des jeunes qu'ils aient décrochés de l'école très tôt , qu'ils aient décrochés des diplômes, se retrouvent au chômage discriminés dans l'accès à l'emploi, un incident peut embraser ces quartiers.

LES DISCRIMINATIONS A L'ECOLE ET LEURS CONSEQUENCES SUR LA VIE DES JEUNES

L'école française est un lieu où existent plusieurs formes de discriminations.

Très tôt les discriminations se manifestent dans et autour de l'école

Très tôt les discriminations se rencontrent , Les jeunes selon leurs origines sociales, ethniques ou culturelles se trouvent face à un certain nombre de réalités :

- Très jeune, l'enfant se rend compte s'il est du côté de ceux qui peuvent inviter à leur anniversaire et de ceux qui ne peuvent jamais, faute de place, inviter leurs copains chez eux.....
-

- Les vacances ne se déroulent pas de la même manière pour tous les jeunes . C'est un temps où ses creusent, selon les études de l'IREDU de Dijon, encore plus les écarts culturels entre les jeunes que pendant le temps de l'école.
-
- Il y a des différences fondamentales et des fractures concernant le rapport des jeunes à leur territoire . Entre un jeune replié sur les quelques places , rues et immeubles de son quartier qui n'a que quelques Km2 d'espace de vie et celui qui maîtrise le réseau de transport en commun et a un espace de vie de 25 ou 30 Km2, il y a un fossé concernant leur rapport à leur environnement , qui est souvent pour ceux qui ont une relation à un territoire « étroit », l'indice d'une ghettoïsation. **Elargir l'horizon culturel du jeune** est donc un enjeu important .
-
- Il y a entre les jeunes des différences concernant le soutien parental. Comme le dit François Ruffin dans « *Quartier Nord* », « *Eux, qui peuplent la cité, n'ont jamais bénéficié des coups de pouce décisifs dans une carrière scolaire. Ils sont nés de l'autre côté d'une barrière que l'on nie et que nous, les bénéficiaires du statu quo,, nous avons intérêt à nier....* »

Discrimination garçons/filles

Gérer la mixité

- Notre société doit s'interroger sur le fait qu'aujourd'hui , entre 2 et 18 ans, les jeunes vont rencontrer pour travailler avec eux que des femmes : professeurs, chefs d'établissements, assistantes sociales, infirmières, médecins généralistes, employées de préfecture ou de mairie, voire juges, tous ces métiers sont très majoritairement féminins. Au fond, les seuls métiers masculins de proximité sont les policiers.....Cette situation peut entraîner une crise d'identité pour certains garçons qui peut amener certains à manifester leur masculinité par la force et la violence, voire à être tentés par des idéologies rabaisant le rôle de la femme...

Les filles réussissent mieux que les garçons dans tous les secteurs scolaires, y compris dans les filières scientifiques où elles sont aujourd'hui en grand nombre.

Les filles sont beaucoup moins présentes dans les situations de décrochage scolaire .

Elles sont 70% à obtenir le baccalauréat contre 56% des garçons.

Elles sont 49,1% à obtenir un diplôme du supérieur (dont 32,5% un diplôme égal ou supérieur à Bac+3) contre 37,9% des garçons (dont 22,3% un diplôme égal ou supérieur à Bac+3) .

Pourtant, ces résultats scolaires meilleurs pour les filles que pour les garçons ne se retrouvent pas dans les métiers occupés par les filles, notamment pour les fonctions d'encadrement.

Discriminations stages et orientation scolaire

Les stages en entreprise sont obligatoires en fin de 3^e pour tous les élèves. Ils font partie du cursus scolaire pour les diplômes professionnels (CAP,BEP, Bac professionnel, BTS)qui comportent tous une « *période de formation en entreprise* ».

Ces stages sont le moment où l'élève ressent concrètement les discriminations dues au nom, au lieu de résidence, à l'origine ethnique ou religieuse....

Même si les textes réglementaires indiquent : « *L'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes en entreprise. L'équipe pédagogique veillera particulièrement à protéger les élèves d'éventuelles pratiques discriminatoires à l'entrée des périodes en entreprise...* » (Circulaire du 26 juin 2000), l'élève est souvent amené à chercher son stage et **subit de plein fouet les attitudes discriminantes de certaines entreprises.**

La discrimination concerne aussi l'orientation des élèves, notamment pour ceux issus de l'immigration pour lesquels des conseillers d'orientation et des professeurs ont tendance à proposer des métiers ne correspondant pas à leur potentiel.

Les exemples abondent de ce type de discriminations ; L'ouvrage « *Quand les banlieues brûlent* » racontent le fait suivant : « *Je suis d'origine tunisienne, je travaillais à la cantine du lycée, je connaissais les profs.....Ma fille a eu son bac général avec mention ! C'était la seule du lycée à l'avoir avec mention ! La professeur d'économie lui a dit : Pourquoi tu veux faire un concours pour aller dans une grande école ? Tu fais un BTS Tourisme et c'est déjà mieux que ta mère qui fait le ménage !!! Ma fille est rentrée à la maison en pleurant. »*

Discrimination à l'emploi

La question est posée dans tous les quartiers regroupant des populations défavorisées issues de l'immigration : A quoi ça sert d'avoir des diplômes si l'emploi correspondant ne nous est pas offert !

Hugues Lagrange dans « *Le Monde* » du 25 janvier 2006 explique : « *Les pouvoirs publics ont constamment sous-estimé les effets ravageurs du chômage des aînés diplômés. Le grand frère qui a fait des études mais se trouve sans emploi met en déroute toutes les bonnes paroles sur la réussite scolaire. Du coup, les modèles qui fonctionnent sont celles du caïd, du business, parce que leur posture a plus de cohérence...* »

« *Libération* » du 4 et 5 mars 2006 évoque ce phénomène en donnant la parole à un titulaire du DESS issu d'une famille en provenance d'Algérie : « *Moi, avec mon Bac+5 et ma tête d'arabe, c'est pas gagné. J'ai bossé pendant un an dans une boîte de consulting et ils m'ont viré : ils voulaient que je change mon nom dans les rapports que je faisais....* »

L'échec des jeunes issus de l'immigration : un phénomène commun à la plupart des pays développés

Un rapport de l'OCDE a été réalisé en 2006 à partir du programme PISA 2003 au cours duquel des élèves de 15 ans dans 41 pays ont passé des épreuves en mathématiques, en compréhension de l'écrit, en sciences et en résolution de problèmes. Le rapport examine la situation de 17 pays ou territoires comptant une large population d'immigrants: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse parmi les pays de l'OCDE et trois participants au PISA non-membres de l'OCDE, la Russie, Hong Kong et Macao.

Selon, ce rapport, de nombreux pays développés ne parviennent pas à aider les enfants issus de l'immigration à s'intégrer grâce à l'instruction, Même en tenant compte des facteurs socio-économiques, ces enfants immigrés de la première ou de la deuxième génération accusent un retard scolaire de plus de deux ans par rapport à leurs camarades "autochtones". En **Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, aux États-Unis et en Norvège, plus d'un tiers des enfants immigrés de la deuxième génération obtiennent des résultats inférieurs au niveau de base à partir duquel l'OCDE considère que les élèves sont en mesure d'utiliser "sérieusement" les mathématiques.** Dans tous les autres pays et **notamment en France,** à l'exception de l'Australie et du Canada, deux pays d'immigration, cette proportion tourne autour de **20% des élèves.**

L'organisation internationale souligne pourtant la grande motivation qu'ont les élèves d'origine étrangère à apprendre par exemple les mathématiques. Ils adoptent également une attitude généralement très positive à l'égard de l'école. "Ceci montre la vigueur de leur potentiel, dont le système scolaire peut tirer parti avec plus d'efficacité."

Dans bien des pays, les enfants issus de familles immigrées sont désavantagés dès le départ. Ils sont en général affectés dans des établissements scolaires moins performants "qui ont souvent pour caractéristique d'accueillir des enfants issus des milieux défavorisés" et dans lesquels les conditions de vie en classe sont "conflituelles", note l'OCDE. Dans tous les pays ayant participé à l'enquête à l'exception du Canada, de la Nouvelle-Zélande ou encore de l'Australie, **au moins 25% des enfants immigrés de la deuxième génération fréquentent des établissements scolaires où les populations immigrées représentent plus de 50% des effectifs. Dans un certain nombre de pays, les enfants immigrés de la deuxième génération continuent d'obtenir des résultats "aussi mauvais" que leurs camarades de la première génération.**

"INFINIMENT PLUS COÛTEUX DE NE RIEN FAIRE QUE D'AGIR"

Bien que la langue et l'origine géographique des enfants immigrés puissent aussi être des facteurs rentrant en jeu, estime le rapport, "elles ne suffisent pas pour expliquer le spectre des performances entre les pays". **Les élèves immigrés dont les familles viennent de Turquie ont en général de mauvais résultats dans de nombreux pays. Mais leurs résultats sont bien pires en Allemagne qu'en Suisse, observe l'OCDE.**

L'OCDE ne se contente pas de dresser des constats, elle souligne également les enjeux auxquels les systèmes d'éducation doivent faire face pour aider les populations immigrées à s'intégrer dans leurs sociétés d'accueil. "Dans la mesure où les flux migratoires vont probablement demeurer élevés, voire s'accroître, les pays européens, en particulier, doivent mieux s'adapter à la diversité socio-économique et culturelle de leurs populations."

Pour que les enfants immigrés puissent accéder dans de bonnes conditions au marché du travail, ils doivent être dotés de "solides compétences de base et avoir la capacité et la motivation à continuer d'apprendre tout au long de leur vie". Au regard des taux de chômage parmi la population immigrée, **"il peut être infiniment plus coûteux de ne rien faire que d'agir"**, assure l'OCDE.

Combattre les discriminations

Comme l'a montré le remarquable film de Yamina Benguigui d'octobre 2004 « *Le plafond de verre* » : la discrimination à l'embauche des jeunes issus de l'immigration est encore plus forte lorsqu'ils sont diplômés. La toute première génération de diplômés issus de l'immigration émerge actuellement sur le marché de l'emploi et constate que malgré ses efforts d'intégration, la discrimination demeure. Le taux de chômage de ces jeunes diplômés est trois fois plus élevé que la moyenne nationale. Comme le constate dans ce film, Philippe Bataille, ancien président du Groupe d'études et de luttes contre les discriminations : « *Ce qu'on leur reproche, ce n'est plus de ne pas s'intégrer, c'est justement de s'être intégré. D'être en haut.....* ».

« *L'égalité inscrite dans les textes de notre belle nation et au fronton de nos hôtels de ville n'est pas forcément de mise dans les faits. « Travaillez bien à l'école aujourd'hui pour avoir un bon métier demain » ne vaut pas pour tous.* » (Le Nouvel Observateur n°2085, 21 octobre 2004)

Dans un article du journal « *Le Monde* » du 25 janvier 2006 intitulé « *Ce que nous avons appris sur les nuits de novembre* », le sociologue Hugues Lagrange indique que « *Les incendies n'auraient pas eu une telle ampleur si les discriminations et la ségrégation spatiale ne s'étaient approfondies ... Ce n'est pas seulement l'ascenseur social qui est en panne, mais le modèle de socialisation : le grand frère qui a fait des études mais se trouve sans emploi met en déroute toutes les bonnes paroles sur la réussite scolaire.* »

Il conclut ainsi : « *On ne prend pas la mesure des émeutes de novembre si l'on ne se demande pas comment les jeunes des quartiers peuvent reconquérir l'estime de soi.* »

Prévenir et combattre les racismes dans l'école

Il est important de voir qu'il n'y a pas de « petits » actes racistes ou antisémites qui pourrait être pudiquement « excusés » ou ne pas faire l'objet de réactions.

Tout acte raciste est un délit, toute parole raciste est condamnable et doit l'être.

Tout amalgame visant à mettre sur le dos d'un groupe ethnique ou religieux, les comportements, les attitudes de quelques-uns du groupe est du racisme et doit être fermement combattu.

L'intolérance, c'est le refus du « Vivre ensemble » mettant en avant ce qui unit pour privilégier ce qui divise, notamment les idéologies et les croyances.

L'urgence absolue est de s'éloigner des réponses communautaires ; des attitudes qui enferment les hommes dans des identités rétrécies et leur substituer la défense, la promotion, la mise en acte de l'universalité des valeurs de la République.

« Que l'on crache sur un juif parce qu'il porte une Kippa, que l'on ferme la porte du monde du travail à un jeune maghrébin ou à un africain parce qu'il n'a pas la bonne couleur de peau, que l'on discrimine les gens du voyage, la haine, la violence physique ou morale est la même. » (Mouloud Aoûnit, Libération, 21 mai 2004)

Face à des propos et des attitudes racistes, il est nécessaire :

- 1) de rappeler que conformément aux lois françaises, le racisme n'est pas une opinion, mais un délit qui peut donner lieu à des condamnations.
- 2) de mettre fortement l'accent sur l'égalité de dignité entre toutes les femmes et tous les hommes quels que soient leurs origines ou leurs religions.
- 3) de combattre tous les **préjugés** et **amalgames** qui circulent ici ou là, y compris véhiculés par les médias : l'égorgeur est arabe, le comploteur est juif, le voleur est gitan, le fourbe est chinois, le fainéant est noir, l'alcoolique est polonais.....On pourrait même rajouter, le jeune de « banlieue » a une casquette à l'envers et ne réussit rien à l'école !!!!!
- 4) de bien faire comprendre aux élèves que la religion étant une affaire privée, l'appartenance à la communauté nationale n'est pas déterminée par la religion. Quelle que soit sa religion ou son absence de religion, tout jeune né en France est membre de la communauté nationale.